

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 26

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le trois avril deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 26 mars 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Vote du budget primitif 2025

Date de transmission de l'acte: 04/04/2025

Date de reception de l'AR: 04/04/2025

042-244200614-DE2025_0304_11-DE

A G E D I

Monsieur le Vice- Président aux finances présente à l'assemblée les projets de budget général et des 6 budgets annexes qui composent le budget primitif de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

Il fait lecture des différents chapitres pour chacun des budgets.

Il apporte des précisions sur les projets prévus en 2025

Il est proposé de voter les crédits au niveau du chapitre sans opération pour l'ensemble des budgets.

Pour les budgets soumis à la nomenclature M57, il est proposé de recourir au principe de fongibilité des crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans une limite de 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT.

Monsieur le Président invite le conseil communautaire à délibérer sur ce projet de budget primitif qui s'équilibre globalement selon les modalités suivantes :

à hauteur de 7 742 004,64 € en section de fonctionnement ;

à hauteur de 3 315 555,19 € en section d'investissement.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : VALIDE les modalités évoquées ci-dessus

ARTICLE 2 : APPROUVE le budget primitif de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable pour l'exercice 2025 selon les modalités suivantes :

Budget	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget principal	5 003 383,27	1 764 975,01	6 768 358,28
Les Champiloups	613 553,53	27 234,00	640 787,53
Cuisine centrale	264 254,78	6 146,44	270 401,22
Déchets ménagers	863 882,06	150 767,10	1 014 649,16
Maison de santé	220 499,81	231 607,00	452 106,81
ZAC	682 631,19	1 134 825,64	1 817 456,83
Réseau de chaleur	93 800,00	0	93 800,00
TOTAL	7 742 004,64	3 315 555,19	11 057 559,83

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 03/04/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 04/04/25
et de la publication le : 04/04/25
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 04/04/2025
Date de reception de l'AR: 04/04/2025
042-244200614-DE2025_0304_11-DE
A G E D I